

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 13 JUIN 1862.

AMÉLIORATION DES CHEMINS VICINAUX.

(Emploi des subsides alloués sur les fonds de l'État, pendant la période quinquennale de 1856 à 1860.)

RAPPORT FAIT PAR M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

MESSIEURS,

Les travaux d'amélioration de la voirie vicinale ont acquis, depuis 1841, un développement remarquable. Ce mouvement de progrès est dû à deux causes principales : la révision de la Législation relative aux chemins vicinaux, et l'intervention de l'État dans les frais de construction de chaussées vicinales.

C'est en 1841, année de la promulgation de la loi nouvelle, que l'État est intervenu pour la première fois dans les améliorations de la voirie vicinale, par l'introduction au Budget du Ministère de l'Intérieur d'un faible crédit destiné à encourager, au moyen de subsides, ce genre d'améliorations. Si la loi nouvelle a eu pour but et pour résultat d'assurer la conservation, l'entretien et la police des chemins vicinaux, c'est surtout à l'allocation des subsides que l'on doit attribuer l'essor qui a été donné, depuis 1841, aux travaux d'amélioration.

Trois rapports, adressés successivement aux Chambres, ont rendu compte de la répartition et de l'emploi des crédits alloués pour la voirie vicinale, pendant les périodes quinquennales de 1841 à 1845, de 1846 à 1850 et de 1851 à 1856.

Le quatrième rapport, que je dépose aujourd'hui, concerne les années 1856 à 1860. Il comprend, indépendamment du compte rendu de l'emploi des subsides ordinaires distribués pendant cette période de cinq années :

1° Le relevé des subsides extraordinaires imputés en faveur de la voirie vicinale sur les crédits spéciaux qui ont été alloués pendant plusieurs années successives pour parer à des besoins exceptionnels, nés des crises industrielles et alimentaires

qui se sont succédé depuis 1845, ainsi que l'indication des travaux exécutés à l'aide de ces subsides, et celle des dépenses qu'ils ont occasionnées ;

2° L'indication des travaux faits par les communes, sans le concours de l'État, pendant les années 1841 à 1860, et celle des dépenses résultant de ces travaux, ainsi que des travaux d'entretien ;

3° Le résumé des données générales fournies par les comptes rendus concernant l'emploi des subsides tant ordinaires qu'extraordinaires, distribués pendant une période de vingt années (1841 à 1860).

I.

Les subsides ordinaires, c'est-à-dire ceux qui se prélèvent sur les crédits portés annuellement, comme charge normale, au Budget du Département de l'Intérieur, se sont élevés :

Pour les années 1841 à 1845	fr.	657,742	»
» 1846 à 1850		1,390,442	»
» 1851 à 1855		2,806,030	»
» 1856 à 1860		3,390,064	94

Soit, pour vingt années, à . . . fr. 8,244,278 94

Le tableau suivant indique, pour chacune de ces quatre périodes, les travaux exécutés, les dépenses qu'ils ont nécessitées et les ressources diverses qui y ont été employées, concurremment avec les subsides de l'État.

PÉRIODES.	TRAVAUX EXÉCUTÉS. — Étendue en mètres courants des chemins améliorés.	DÉPENSES effectuées	RESSOURCES APPLIQUÉES AUX DÉPENSES.						TOTAL.	
			FONDS communaux.	SOUSCRIPTIONS volontaires.	PRESTATIONS en nature.	SUBSIDES provinciaux.		SUBSIDES de l'État.		
						fr.	c.	fr.		c.
De 1841 à 1845.	mètres 586,026	fr. c. 5,778,555	fr. c. 1,870,409	fr. c. 180,222	fr. c. 357,677	fr. c. 712,504	fr. c. 657,742	fr. c. 5,778,555		
De 1846 à 1850.	1,075,464	6,081,656 57	2,656,792 57	500,155	697,757	1,056,512	1,500,442	6,081,656 57		
De 1851 à 1855.	1,945,662	11,918,401 55	4,066,107 55	618,284	1,445,091	2,082,800	2,806,050	11,918,401 55		
De 1856 à 1860.	1,858,086	12,899,004 64	5,490,095 12	614,640 15	1,378,585 27	2,025,825 18	3,590,064 94	12,899,004 64		
TOTAUX. . .	5,425,258	34,677,687 56	14,067,492 04	1,715,279 15	5,878,008 27	5,877,729 18	8,244,278 94	34,677,687 56		

Ce tableau montre que les travaux exécutés à l'aide des subsides, pendant les quatre périodes qu'il embrasse, ont eu pour objet la construction de plus de 5423 kilomètres, soit au delà de 1084 lieues de chaussées vicinales, et qu'il en est résulté une dépense de 34,677,687 francs, à laquelle l'État, les provinces et les communes ont contribué respectivement dans la proportion suivante :

	1 ^{re} période.	2 ^{me} période.	3 ^{me} période.	4 ^{me} période.
L'État	17,41 p. 0/0.	22,86 p. 0/0.	25,55 p. 0/0.	26,27 p. 0/0.
Les provinces . .	18,86 —	17,37 —	17,47 —	15,70 —
Les communes . .	63,73 —	59,77 —	58,98 —	58,03 —
	100 »	100 »	100 »	100 »

On voit par ces chiffres que, depuis la 1^{re} période pendant laquelle les subsides distribués par l'État ne se sont élevés, en moyenne, qu'à la somme annuelle d'environ 132,000 francs, jusqu'à la 4^{me} période, pendant laquelle ils ont atteint, par an, une moyenne de près de 680,000 francs, la part contributive proportionnelle des communes aux dépenses faites est restée sensiblement la même, d'où la conséquence que l'augmentation des subsides amène une augmentation correspondante des sacrifices que les communes et les particuliers s'imposent pour l'amélioration des chemins vicinaux.

II.

Les deux tableaux suivants indiquent, le premier, pour chaque province, et le second, par année, pour tout le royaume, la nature et l'importance des travaux exécutés pendant les années 1856 à 1860, au moyen des subsides ordinaires, ainsi que les ressources qui ont été appliquées aux dépenses :

RÉSULTATS CONSTATÉS PAR LES COMPTES RENDUS DE L'EMPLOI DES SUBSIDES.

TRAVAUX EXÉCUTÉS pendant la période quinquennale de 1886 à 1890.			RESSOURCES DIVERSES qui ont été appliquées à la dépense des travaux exécutés.					
Engagement en mètres courants.			FONDS communaux.	SOUSCRIPTIONS volontaires.	PRESTATIONS en nature.	FONDS provinciaux.	FONDS de l'État.	TOTAL.
Pavage.	Empiècement.	Établissement.						

PROVINCES.

RÉCAPITULATION PAR PROVINCE.

Anvers	65,581	-	5,701	287,020 17	15,716 35	"	196,764 95	546,872 "	816,585 95
Brabant	161,846	5,984	15,990	812,425 64	155,751 87	521,564 50	561,175 05	509,295 94	2,220,987 56
Flandre occidentale	79,596	15,198	1,850	655,910 40	5,151 "	94,189 "	592,550 00	410,082 "	1,468,265 51
Flandre orientale	112,085	1,775	5,788	418,168 92	82,960 05	105,027 77	250,640 "	408,584 "	1,245,201 62
Hainaut	87,212	102,001	2,910	794,205 "	176,248 "	528,651 "	262,781 "	598,724 "	1,960,589 "
Liège	11,255	194,085	5,870	826,558 "	79,208 "	92,608 "	189,850 "	578,179 "	1,466,575 "
Limbourg	16,555	155,780	51,585	554,524 "	15,802 "	189,657 "	82,056 "	350,804 "	2,980,915 "
Luxembourg,	8,064	281,791	46,521	790,191 "	4,805 "	5,010 "	172,215 "	551,691 "	1,521,972 "
Namur	6,768	524,586	65,221	621,094 "	100,887 "	115,876 "	157,952 "	545,455 "	1,519,254 "
TOTAUX GÉNÉRAUX POUR LE ROYAUME.	546,756	1,115,798	175,552	5,490,095 12	614,640 15	1,578,585 27	2,025,825 18	5,590,064 94	12,899,004 64

ANNÉES.

RÉCAPITULATION, PAR ANNÉE, POUR LE ROYAUME.

1856	117,952	251,564	55,035	1,165,405 95	192,115 49	525,627 82	410,624 62	686,030 26	2,775,815 14
1857	159,145	244,768	52,938	1,251,501 94	158,977 41	564,005 46	489,088 56	690,869 68	2,954,441 05
1858	108,416	235,467	58,425	1,116,124 25	114,810 25	291,675 99	450,041 "	661,572 "	2,614,025 45
1859	95,881	208,026	17,221	971,521 "	74,352 "	212,054 "	521,217 "	676,584 "	2,235,608 "
1860	98,064	175,975	52,225	1,007,540 "	74,485 "	187,042 "	574,852 "	675,200 "	2,519,119 "
TOTAUX GÉNÉRAUX.	546,756	1,115,798	175,552	5,490,095 12	614,640 15	1,578,585 27	2,025,825 18	5,590,064 94	12,899,004 64

Pour l'appréciation des chiffres consignés dans ces tableaux, il est essentiel de remarquer qu'ils ne renseignent qu'une partie des travaux et des dépenses de la voirie vicinale pendant les cinq années auxquelles ils se rapportent. En effet, dans le cours de ces années, il a été distribué, indépendamment des subsides ordinaires mentionnés auxdits tableaux, une somme de 991,797 francs, imputée, à titre de subsides extraordinaires, sur des crédits spéciaux, votés en dehors du Budget normal des chemins vicinaux. Or, les travaux exécutés au moyen de ces derniers subsides comprennent un développement de 397,076 mètres courants, dont 139,487 mètres de pavage, 222,312 mètres d'empierrement et 35,277 mètres d'ensablement, et la dépense faite de ce chef atteint le chiffre de 3,155,276 francs.

La part contributive des communes dans cette dépense (fonds communaux, souscriptions volontaires et prestations en nature) est de fr.	1,644,549 »
Celle des provinces de	519,150 »
Celle de l'État de	991,797 »
	<hr/>
TOTAL. fr.	3,155,276 »
	<hr/>

Le tableau suivant contient, pour ce qui concerne la répartition de ces chiffres entre les différentes provinces, les mêmes détails que le tableau précédent :

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE POUR LES NEUF PROVINCES.

COMMUNES SUBVENTIONNÉES.	TRAVAUX EXÉCUTÉS.			DEPENSES EFFECTUÉES.						TOTALX.
	Longueurs en mètres courants.			FONDS communaux.	SOUSCRIPTIONS volontaires.	PRESTATIONS en nature.	FONDS provinciaux.	FONDS du trésor.		
	Pavage.	Empierrement.	Enschèlement.							
Anvers	22,084	"	"	56,012	2,100	"	40,002	87,608	187,572	
Brabant	52,374	3,057	290	154,154	10,895	87,948	64,952	130,781	448,708	
Flandre occidentale	20,606	000	"	158,757	4,588	"	123,835	124,235	391,195	
Flandre orientale	20,132	200	2,562	113,120	5,395	28,740	50,422	108,750	316,852	
Hainaut	32,060	18,595	170	215,630	56,011	46,004	98,345	119,317	515,925	
Liège	1,730	51,026	"	217,528	11,071	27,766	42,957	129,152	429,154	
Limbourg	2,847	20,570	11,000	58,750	2,745	19,920	14,054	89,155	185,504	
Luxembourg	"	33,781	9,145	161,678	1,027	"	40,580	100,246	305,531	
Namur	1,534	71,054	12,510	109,930	28,514	14,155	53,945	101,485	377,747	
TOTALX.	150,487	222,512	35,277	1,516,405	103,544	224,340	519,150	991,797	5,135,286	

Pour compléter les renseignements relatifs à l'emploi des subsides tant ordinaires qu'extraordinaires, pendant la période de 1856 à 1860, il reste à présenter l'ensemble des travaux effectués pendant cette période dans les différentes provinces. C'est l'objet du tableau suivant :

PROVINCES.	TRAVAUX EXÉCUTÉS.			RESSOURCES AFFECTÉES AUX DÉPENSES.						Total.
	Longueurs en mètres courants.			FONDS communaux.	SOUSCRIPTIONS volontaires.	PRESTATIONS en nature.	FONDS provinciaux.	FONDS de l'État.		
	Pavage.	Empierrement.	Ensemblement.							
Anvers	85,005	"	5,701	515,941 07	17,810 55	"	257,490 05	454,370 "	1,005,755 05	
Brabant	204,420	7,021	14,980	906,577 04	146,024 87	009,312 50	426,105 05	550,074 94	2,078,095 50	
Flandre occidentale	100,002	15,798	1,050	774,047 40	9,510 "	24,189 "	510,185 00	554,015 "	1,880,450 51	
Flandre orientale	135,955	2,055	6,150	551,204 02	88,555 95	155,706 77	290,002 "	518,154 "	1,501,853 02	
Hainaut	110,272	180,590	5,080	1,000,855 "	212,859 "	574,055 "	501,124 "	518,041 "	2,470,514 "	
Liège	12,985	240,611	5,870	1,044,076 "	90,879 "	120,574 "	252,787 "	507,311 "	1,805,527 "	
Limbourg	10,400	154,150	42,585	505,254 "	10,637 "	200,577 "	06,000 "	450,959 "	1,160,117 "	
Luxembourg	8,004	537,572	55,606	951,875 "	5,852 "	5,010 "	212,505 "	461,957 "	1,026,305 "	
Namur	8,122	406,520	77,751	821,044 "	150,501 "	128,020 "	171,877 "	446,990 "	1,000,081 "	
TOTAUX	680,225	1,558,110	210,820	6,806,558 12	1,017,084 15	1,602,923 27	2,544,055 18	4,581,801 94	10,054,200 04	

III.

L'année 1860, à laquelle s'arrête le présent rapport, clôt la 4^{me} période quinquennale écoulée depuis l'époque où fut introduite au Budget du Ministère de l'Intérieur la première allocation destinée à encourager l'amélioration des chemins vicinaux.

Dans cet espace de vingt années, de grands progrès ont été accomplis. Mais pour en établir l'importance, il ne suffit pas de constater les résultats obtenus par l'emploi des subsides ordinaires, il faut tenir compte aussi des travaux faits à l'aide des subsides qui ont pu être imputés pendant plusieurs années sur des crédits extraordinaires. Il nous reste à compléter, sous ce rapport, les renseignements qui ont été antérieurement communiqués aux Chambres.

Le crédit de 2 millions, ouvert par la loi du 27 septembre 1845, pour mesures relatives aux subsistances, est la première allocation sur laquelle aient été imputés des subsides extraordinaires pour l'amélioration des chemins vicinaux. De toutes les applications qui peuvent recevoir des subsides alloués dans un but de soulagement, il n'en est pas de plus utile que celles ayant pour objet l'exécution de travaux qui, tels que ceux de la voirie vicinale, permettent de venir en aide aux ouvriers indigents, en même temps qu'ils réalisent des améliorations profitables à la généralité. Aussi la voirie vicinale a-t-elle eu, depuis 1845, une large part dans les différents crédits qui ont été successivement votés pour parer aux effets des crises que nous avons traversées. Le montant des subsides qui ont été ainsi répartis jusqu'en 1860 s'élève à la somme de 5,650,575 francs, savoir :

En 1845.	fr.	414,728	»
En 1846.		255,516	»
En 1847.		85,125	»
En 1848.		464,705	»
En 1849.		267,555	»
En 1850.		294,817	»
En 1852.		100,000	»
En 1855.		780,150	»
En 1859-1860.		991,797	»
		<hr/>	
TOTAL.	fr.	5,650,575	»
		<hr/>	

Le tableau suivant indique, d'après les comptes rendus de l'emploi de ces subsides extraordinaires, la nature des travaux dont ils ont déterminé l'exécution, la dépense de ces travaux et les ressources qui y ont été appliquées concurremment avec les subsides.

ANNÉES.	TRAVAUX EXÉCUTÉS.		DÉPENSES EFFECTUÉES.						TOTAL.
	Longueurs en mètres courants.		FONDS communaux	SOUSCRIPTIONS volontaires.	PRESTATIONS en nature.	FONDS provinciaux.	FONDS de l'État.		
	Pavage.	Empierrement.						Ensalement	
1845	59,546	167,806	79,591	fr. c. 55,810 55	fr. c. 80,905 46	fr. c. 175,552 76	fr. c. 414,728 62	fr. c. 1,505,211 91	
1846	55,605	90,742	59,250	55,411 51	88,781 77	159,270 04	255,516 "	890,155 11	
1847	8,750	2,148	"	26,142 "	5,889 "	11,416 "	85,125 "	139,196 "	
1848	70,792	185,057	102,265	69,831 "	213,712 "	205,150 "	464,705 "	1,687,982 "	
1849	64,577	59,742	70,958	58,076 "	143,487 "	112,526 "	267,355 "	898,475 "	
1850	59,004	69,951	2,947	66,540 "	147,542 "	155,978 "	304,817 "	1,054,087 "	
1852	1,911	98,478	28,096	500 "	"	21,250 "	100,000 "	251,260 28	
1855	29,721	588,874	560,794	155,948 "	551,522 "	47,588 "	780,150 "	2,175,420 "	
1859	159,487	222,512	55,277	103,544 "	224,540 "	119,150 "	901,727 "	5,155,286 "	
Totaux	469,175	1,285,150	919,156	520,422 04	1,254,579 25	1,585,646 80	5,630,575 62	11,577,051 50	

IV.

Les données qui précèdent, de même que celles contenues dans les rapports présentés aux Chambres pour les trois périodes quinquennales antérieures, ont uniquement pour objet l'emploi des subsides alloués sur les fonds de l'État pour l'amélioration des chemins vicinaux. Elles ne comprennent pas les travaux exécutés par les communes sans le concours financier de l'État, ni ceux que nécessite l'entretien ordinaire de la voirie vicinale. Dans certaines provinces, les pavages et les empièrrements qui s'exécutent avec les seules ressources des communes, ont une grande importance. On en jugera par le tableau suivant; qui résume les renseignements recueillis à ce sujet, et qui indique, en outre, les dépenses faites depuis 1841, dans les différentes provinces, pour l'entretien ordinaire des chemins vicinaux.

PROVINCES.	INDICATION DES TRAVAUX exécutés pendant les années 1841 à 1860.			DÉPENSES des travaux d'amélioration.	DÉPENSES faites pour entretien ordinaire des chemins.
	Longueurs en mètres courants.				
	Pavage.	Empièrrement.	Ensablement.		
Anvers	»	»	»	»	»
Brabant	659,195	157,556	»	4,475,981 »	5,516,034 »
Flandre occidentale . .	75,650	150,797	575,891	925,861 »	1,615,424 »
Flandre orientale . . .	225,050	28,758	»	752,406 40	1,149,225 55
Hainaut	594,219	757,986	»	5,755,051 55	5,865,635 59
Liège	41,528	767,638	»	5,565,470 »	2,679,280 »
Limbourg	6,746	25,094	»	120,409 06	1,055,204 22
Luxembourg	5,078	469,720	»	914,406 »	508,618 »
Namur	59,159	1,268,735	»	5,894,440 »	1,972,416 »
TOTAUX	1,642,592	3,606,064	575,891	20,162,774 81	16,557,837 54

V.

Si l'on réunit les indications qui précèdent, on trouve que les travaux exécutés depuis 1841 jusqu'en 1860, avec ou sans le concours de l'État, pour l'établissement de chemins vicinaux pavés, empièrés ou ensablés, présentent un développement total de 15,419,241 mètres courants, soit plus de 2,683 lieues de 5000 mètres, et que les dépenses occasionnées par cet ensemble de travaux se sont élevées à 66,417,515 francs.

En ajoutant à ce chiffre le montant des dépenses d'entretien, on obtient un total de 82,755,351 francs, pour une période de vingt années, soit, en moyenne, 4,137,767 francs par année.

VI.

Le développement progressif des travaux de la voirie vicinale se constate par les chiffres suivants :

En 1830, la longueur des chemins pavés ou empierrés était, pour tout le royaume, de 1,494,305 m. c^{ts}.

De 1830 à 1840, c'est-à-dire pendant la période décennale antérieure à la promulgation de la loi nouvelle et au vote du premier crédit destiné à encourager les améliorations de la voirie vicinale, il a été construit, soit en pavages, soit en empièvements, une longueur de 1,546,607 —

De 1841 à 1850, l'étendue de chemins améliorés par des travaux de pavage, d'empierrement ou d'ensablement a été de 6,376,114 —

De 1851 à 1860, elle a été de 7,043,227 —

Le réseau de nos chemins vicinaux améliorés mesurait donc, en 1860, une longueur de 16,460,253 mètres,
soit 3,292 lieues de 5000 mètres.

Le Ministre de l'Intérieur,

ALF. VANDENPEEREBOOM.

